

TARIFS SCOLAIRES 2019-2020

Les tarifs ci-dessous ont fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration de l'OGEC (Organisme de gestion des Ecoles Catholiques du Guilvinec) réuni en date du 28 mai 2019.

Une facture annuelle sera établie en décembre pour l'ensemble des frais. Une facture rectificative sera établie ensuite courant de l'année si besoin.

FRAIS DE SCOLARITE (Externat)

Classes	Tarif annuel	Tarif mensuel à titre d'information
De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	443 €	44.30 €
Second enfant	342 €	34.20 €

Ces montants sont forfaitaires pour l'année scolaire, et le règlement mensuel est proposé. Ils comprennent la scolarité, les séances culturelles, les feuilles polycopiées, ainsi que les cahiers de Travaux Dirigés et du citoyen pour les élèves du Collège.

Les séjours scolaires ou linguistiques que votre enfant serait susceptible d'effectuer seront facturés en plus. Les livres de poche en fonction des besoins en français (maximum 20 €) ainsi que les options facultatives (voile, tennis...) ne sont pas inclus dans les frais de scolarité.

RESTAURATION

La demi-pension est un forfait, dû pour tous les élèves qui désirent prendre régulièrement le repas de midi dans l'établissement, à raison de 1 ou 2 ou 3 ou 4 repas hebdomadaire(s) fixe(s). Merci de noter le(s) jour(s) concerné(s) sur le bordereau de règlement à ramener à la rentrée.

	Tarif du repas
- restauration forfait	5.02 €
- restauration occasionnelle	5.12 €

Les élèves déjeunant occasionnellement au self devront en informer le secrétariat la veille ou l'avant veille du jour de la prise souhaitée du repas et régler le ou les repas par chèque à l'ordre de l'OGEC du Guilvinec.